

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'obtenir la certification du BPJEPS APT.

Plus précisément, à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités ludiques, d'entretien corporel et de pleine nature, les compétences suivantes :

- Concevoir un projet de promotion de sa structure.
- Participer au fonctionnement de la structure.
- Concevoir un projet pédagogique en temps scolaire.
- Prendre en charge un groupe dans des activités de pleine nature.
- Animer en toute sécurité des activités d'entretien corporel.
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique.
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est organisée dans les locaux de la commune de Beauvais, ainsi que sur l'ensemble des installations sportives (gymnases et/ou terrains extérieurs).
- Toutes les salles sont équipées de chaises/bancs et de tables ainsi que d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.
- Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, accessibles en transports en communs, avec une salle de restauration et un parking gratuit à proximité.
- Chaque stagiaire reçoit un livret de formation qui récapitule les informations utiles au bon déroulement de la formation et une bibliographie.
- Des livres sont disponibles en prêt, la liste est disponible sur le drive de la formation.

LES MOYENS D'ENCADREMENT

- Un livret d'accueil est remis à chaque participant ainsi que le règlement intérieur.
- La formation est organisée en alternance entre cours en organisme de formation et mise en situation professionnelle en structure d'accueil.
- Une aide à la recherche de structure d'accueil
- Un suivi individuel des stagiaires en entreprise, pour permettre une parfaite coordination de l'apprentissage théorique et pratique
- Évaluation à chaud des stagiaires à chaque fin de séquence,
- Évaluation à chaud des stagiaires à la fin de la formation
- Des apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, mises en situation avec débriefing
- L'animation est basée sur une pédagogie active faisant appel à la **participation** des stagiaires avec des exercices pratiques et personnalisés.
- Elle s'appuie en particulier sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les **situations professionnelles des apprenants**.
- Des séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés..



PUBLIC & PREREQUIS

- La formation est ouverte à tout public âgé de 17 ans à la date des épreuves de sélection.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent à jour de formation continue.
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique **et** à l'encadrement daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation indiquant.

Positionnement

Le positionnement est réalisé au moyen d'une grille d'autopositionnement, suivi d'un entretien avec un formateur et le responsable pédagogique

DURÉE DE LA FORMATION

L'action sera d'une durée de 1102 h dont 602 h en centre de formation.

Date de début : 25/09/2023

Date de fin : 24/09/2024

Organisées en 4 Unités capitalisables :

- **UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- **UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- **UC 3** : Conduire une séance intégrée dans un cycle d'apprentissage dans le domaine des activités physiques pour tous.
- **UC 4** : Conduire une séance d'apprentissage en mobilisant les techniques du domaine des activités physiques pour tous.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

En structure d'accueil les feuilles de présence sont signées par les stagiaires et le tuteur.

L'appréciation des résultats se déroule tout au long de la formation avec différents outils :

- Mise en situation
- Analyse de cas
- Examens blancs

MOYENS TECHNIQUES

L'équipe pédagogique est constitué par : un responsable de formation et des formateurs bénéficiant d'une forte expérience professionnelle dans les activités physiques et sportives et capables d'intervenir sur tous les domaines de formation :

BROSSEAU Laurent : BPJEPS APT- Master STAPS DEJEPS Aviron

ALBERS Marc : professeur d'EPS

BROZYNA Alexandre : Professeur d'EPS

CELESTINE Dylan : Educateur sportif – BPJEPS AF

FERRAND Sylvain : éducateur sportif - Licence STAPS

LACHEVRE Antoine : Educateur sportif. DEJEPS Handball – BPJEPS APT

LEVARLET Julien : BPJEPS APT-BPJEP AAN-BPJEPS AF

NAVARRO LOBJOIS Ivan : Diététicien- BPJEPS APT

PANIZ Stéphane : Educateur sportif - BPJEPS APT

PONLEVE Jean François: Educateur sportif – DEJEPS Rugby – BPJEPS APT

MOYENS D'APPRECIATIONS DES RESULTATS

Le diplôme est délivré par la DRAJES aux stagiaires ayant validé toutes les UC, un rattrapage est proposé pour chaque UC :

- **Les UC1 et UC2** – « un projet d'animation » sont évaluées par une commission d'évaluation.
- **L'UC3** – « concevoir une séance dans un cycle d'animation et/ou d'apprentissage » est évaluée par une commission d'évaluation de 2 personnes composée du tuteur et d'un professionnel.
- **L'UC4** – « mobiliser les techniques des APS pour mettre en œuvre une séance dans un cycle d'animation et/ou d'apprentissage » est évaluée par une commission composée de 2 membres de l'organisme de formation.

Acceptation du stagiaire

Nom- Prénom - Signature